



La Commune de Bras communique

A Bras, le 28 mai 2015

Création d'une Commission d'Éthique par Franck Pero, Maire de Bras

Franck Pero, Maire de Bras proposera à l'occasion du Conseil Municipal de jeudi 4 juin 2015, salle du Conseil à 20H30, la création d'une commission Charte d'éthique sur la Commune qui viendra acter l'engagement pris durant la campagne électorale par l'ensemble des Conseillers Municipaux à agir pour le compte de la collectivité dans l'intérêt général et dénué de tout intérêt personnel.

Cette charte est proposée aux élus des municipalités ou communautés d'agglomération par Nicolas Botte, consultant indépendant, éditeur du site d'informations vigiecitoyenne.fr.

Cette charte s'inspire des travaux réalisés par l'association Anticor et d'autres sources (initiatives d'élus, avis de simples citoyens, etc).

L'engagement de la Commune de Bras pour la mise en place d'une commission d'éthique vient corroborer la signature de début de mandat de M. le Maire de la charte Anticor.

La Commission d'éthique a pour objectifs principaux :

- de mettre à disposition des élus une éthique en lien avec le respect des obligations légales ;
- d'aider les élus et donc les citoyens à prévenir les conflits d'intérêt, prises illégales d'intérêt, corruption, favoritisme et les risques de gaspillage dans les affaires publiques de la collectivité ;
- de prévenir les contentieux, notamment en justice administrative, civile ou pénale ;
- de doter les élus d'outils pour justifier et expliquer leurs choix, en toute transparence.

Contact presse :

Franck Pero, Maire de Bras - Tél. 06 12 37 20 48 - mail : fpero@mairie-bras.fr